## RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie	Séance du 7 mars 2024
Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)	Par suite d'une convocation en date du 1 <sup>er</sup> mars 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 7 mars 2024 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.
	Etaient présents :
Nombre de conseillers :	Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas
	GIROD, Sébastien REY-GORREZ, Béatrice TISSOT,
En exercice: 15	André MORARD, Carole ETTORI, Alexandre BAUDET,
	Gaëlle MESSINA, Aline SIMOES, Véronique LEGENDRE,
Présents: 12	Rémi BESSERER
	Lesquels forment la majorité des membres en exercice et
Votants: 13	peuvent délibérer valablement en exécution de l'article
	L2121-17 du code général des collectivités territoriales.
Délibération n° 08_2024	
	Absents excusés: Céline GEORG (a donné pouvoir à
	Christelle DEROBERT), Marie TROUILLET (a donné
	pouvoir à Sébastien REY-GORREZ), Yanis ETHEVE (a
	donné pouvoir à Jérémie COURLET)
	Secrétaire de séance : Christelle DEROBERT

## Objet: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET EAU

Monsieur le Maire s'étant retiré de la pièce au moment du vote, le Conseil Municipal réuni sous la présidence d'André MORARD, délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2023, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (voir ci-après);

2°/Constate, que pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4°/ Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

## **BUDGET PRINCIPAL:**

Fonctionnement:

Dépenses:

Prévu : 146 926.49 € Réalisé : 107 780.21 €

Recettes:

Prévu : 146 926.49 € Réalisé : 148 009.98 €

Investissement:

Dépenses :

Prévu : 536 784.02 € Réalisé : 424 651.23 €

Recettes:

Prévu : 536 784.02 € Réalisé : 534 653.35 €

Résultat de clôture de l'exercice : Fonctionnement : + 40 229.67 € Investissement : + 110 002.12 €

Résultat global : + 150 231.79 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de la publication le :

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jérémie COURLET

Le secrétaire de séance, Christelle DEROBERT